



**ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Rectorat de l'Académie d'Orléans-Tours
Pôle Établissements et Vie Scolaire**



**Délégation académique
à la Vie Lycéenne et Collégienne**

Orléans, le 1^{er} avril 2022

DAVL

Affaire suivie par :

Sylvain DISSON

Tel : 02 38 79 39 85

Port : 06 14 53 09 31

Mél : davl@ac-orleans-tours.fr

21 rue Saint-Etienne

45043 Orléans Cedex 1

Compte-rendu de réunion du conseil académique de la vie lycéenne

Présents : Katia Beguin Rectrice, Philippe Picard CT-EVS, Sylvain Disson DAVL, Karen Prévost-Sorbe CLEMI, Sandrine Devoucoux CT-AS, Corinne Moutaux Provisseuse, Dominique Raveneau CM-EDD, Rafaël Cauchi CPE, Martine Rico & Martial Guillièrre FCPE. Romain Mercier CR-CVL, Karima Madoun AROEVEN, Nicolas Montlivet DAREIC, Christine Szalkowski CM-Egalité,

Invitées : Violaine Carme & Amélie Roche-Hernandez Professeures.

Excusés : Frédéric Clavé IA-IPR EVS, Caroline Ferrière Professeure, Arnaud Jean CR-CVL, Alexandrine Blavet PEEP, Marc DUBOIS Provisseur.

Les lycéens du CAVL :

Anne-Lise Bainier	Geoffrey Dessalles	Doryan Lhoste	Emile Villejoubert
Yannis Pagnon	Lucas Laury	Maewenn Prioul	Marc-Antoine Pigeat
Soline Hariz	Jhoanis Luba Nkala	Florian Bureau	Tom Guillier
Pauline Grenouilloux	Lucie Marandon	Louis Creton	Guillaume Triot
Macha Gracki	Mathéo Charron		

Les lycéens du CAVL excusés :

Margot Lelievre	Manon Perdreau	Clara Casado
-----------------	----------------	--------------

Ordre du jour :

- Point sur les projets 2022 des CVL
- Ouverture européenne du CAVL – ERASMUS+
- Développement durable – écoEPI
- Communication numérique responsable appliquée à la vie scolaire
- Sensibilisation à lutte contre les discriminations LGBT+
- Questions diverses

Point sur les projets 2022 des CVL

Depuis la mise en place de la LOLF (Loi Organique relative aux Lois de Finances), les établissements reçoivent un budget globalisé, chaque lycée alimentant selon ses choix la ligne budgétaire « fonds de vie lycéenne ». Les dispositions de la circulaire n°2014-092 du 16-07-2014 « Favoriser l'engagement des élèves », visent à encourager et à redynamiser les initiatives lycéennes au sein des établissements scolaires, notamment par la mise en place de la procédure d'appel à projets. Cette dernière a pour objet d'attribuer une dotation financière annuelle sur la base de projets spécifiques présentés par le Conseil de la Vie Lycéenne et élaborés sous la responsabilité du chef d'établissement.

Au fil des séminaires le CAVL a constamment amélioré son dispositif d'appel à projet. Les dossiers de participation sont envoyés dans les établissements par la délégation à la vie lycéenne. Ils guident les élus des CVL dans la construction de leur projet. Ils permettent de financer équitablement les lycées participants.

Les projets des CVL doivent répondre aux critères précisés ci-dessous :

- Projet visant à promouvoir l'expression et la communication des élèves au sein du lycée
- Projet de sensibilisation au développement durable
- Projet visant à prévenir et à prendre en compte les difficultés de l'élève, projet de lutte contre le décrochage scolaire
- Projet culturel et/ou actions de solidarité
- Projet visant à l'amélioration du bien-être et de la qualité de vie au sein du lycée
- Projet qui porte sur la formation des élèves à la citoyenneté : valeurs de la république, laïcité, médiation par les pairs...
- Projet visant à lutter contre les discriminations et à promouvoir l'égalité : Harcèlement, Cyber harcèlement, Sexisme, racisme, stigmatisation des filières ...
- Projet contribuant à l'éducation aux médias et à l'information

Les élus du CAVL évaluent les dossiers en binôme, selon un barème établi à l'avance. Ils ne traitent pas les dossiers de leur propre département.

Barème 2022 retenu par le CAVL pour l'évaluation des projets :

Projet CVL	12 points
Maison des lycéens	1 points
Moyens à disposition des élus lycéens <i>(en référence à l'enquête nationale vie lycéenne)</i>	1 point
Lutte contre le harcèlement	1 point
Activités des écodélégués	1 point
Organisation d'une FLAC (Fête lycéenne des arts et de la culture)	1 point
Participation ou progression du taux de participation aux élections du CVL	1 point
Participation d'élèves du CVL à la présentation de la vie lycéenne	1 point
Média lycéen <i>(en référence à l'enquête nationale vie lycéenne)</i>	1 point

Cette année, 20000 euros ont été réparti entre les 49 lycées qui ont déposé un dossier. Aucun établissement participant n'a démerité. L'effectif, est stable. Le travail d'évaluation des projets est un travail important, intéressant et nécessaire qui permet de prendre la mesure des actions entreprises dans l'académie, département par département, lycée par lycée. Mais aussi, qui forme chaque CVL à la méthodologie de projet.

Les thèmes qui mobilisent les CVL sont :

- Santé, bien-être (15)
- Equipement (13)
- EDD (6)

- Culture (6)
- Cohésion citoyenneté (6)
- Discrimination / Egalité (4)

Le décrochage scolaire et l'éducation aux médias et à l'information n'ont pas mobilisé les CVL cette année. Les activités sportives servent souvent à approfondir la cohésion au sein des lycées.

APPEL A PROJETS 2022

Nombre de dossiers :	NOTES :
6/ 13 dans le Cher -> 46%	De ??/20 à ??/20
7/ 15 dans l'Eure et Loir -> 47%	
7 / 10 dans l'Indre -> 70%	BUDGET :
11 / 20 dans l'Indre et Loire -> 55%	20 000 €
6/ 10 dans le Loir et Cher -> 70%	Minimum attribué par
12 / 22 dans le Loiret -> 50%	établissement : 250 €
Soit 49 dossiers	

55 % des lycées de l'académie ont participé à l'appel à projet

Ouverture européenne du CAVL – ERASMUS+

La pandémie de janvier et la guerre en Ukraine ont retardé le projet de mobilité européenne des élus CAVL. Les contacts étaient établis avec 4 pays (Autriche, Croatie, Italie et Pays-Bas). Les tarifs pour les transports ont largement dépassé le budget alloué par ERASMUS.

Pour mémoire, voici les objectifs du déplacement européen des lycéens élus au CAVL :

- Présenter dans plusieurs lycées européens, la démocratie scolaire et le fonctionnement de l'apprentissage de la citoyenneté en France.
- Questionner les interlocuteurs pour s'informer des droits lycéens dans le pays d'accueil.

Ce projet très innovant et unique en France a permis aux élus d'acquérir des compétences pour l'organisation de voyage et dans le domaine des droits lycéens.

[Le projet complet est présenté en annexe 1.](#)

Les lycéens du CAVL remercient tous les adultes qui ont accepté de les accompagner dans leurs voyages. Pour le moment, les déplacements prévus pendant les vacances de printemps sont ajournés.

Développement durable – éCOEPI

Ce point n'a pu être abordé du fait de l'absence de l'intervenante pour cause de contamination à la COVID-19

Communication numérique responsable appliquée à la vie scolaire

Karen Prévost-Sorbe, coordonnatrice CLEMI et Adjointe à la déléguée académique au numérique à présenter aux élus du CAVL les dérives que peuvent prendre les échanges numériques entre professeurs et élèves. Les communications numériques échappent parfois à la courtoisie et au bon sens. Les conséquences conduisent parfois à des drames.

Elle a informé de la constitution d'un groupe de travail académique dont les objectifs sont :

- Accompagner les enseignants dans leurs échanges mails avec les élèves
- Établir une sorte de protocole pour qu'ils sachent comment répondre selon les situations

- Établir un petit guide des bonnes pratiques pour les élèves ou réfléchir aux actions de formation à la communication numérique
- Accompagner les élèves et parents dans leur communication vis à vis des enseignants et de la direction.

Les élus lycéens sont associés à ce groupe. Lucas, Marc-Antoine, Soline, Manon, Macha, Jhoanis et Tom sont volontaires pour porter la synthèse de leur réflexion devant le groupe de travail le 6 mai 2022.

Voici la synthèse :

DIAGNOSTIC :

- Heures d'Édition de mails,
- Multitude de réseaux de communication, certains enseignants ne souhaitent pas utiliser Pronote
- Difficultés liées à la sécurité des mails. Mesures mal comprises, mal acceptées

PROPOSITIONS :

Se coordonner en début d'année scolaire. Etablir un protocole. S'entendre sur les moyens de communication. Notamment sur les heures d'envoi (droit à la déconnexion). Etre attentif au notifications qui polluent la vie personnelle.

Uniformiser les outils, harmoniser les pratiques entre les professeurs. C'est un sujet d'établissement.

Etudier les délais de réponse.

DES REGLES A DONNER AVEC DES IDEES DE DIFFUSIONS :

Fabriquer une fiche de bonnes pratiques (exemple des « Net Etiquette »). Une Charte.

Document énonçant les procédés à appliquer entre prof, élèves, clairement affiché sur l'ENT par exemple.

Formation à la pratique de l'ENT, par exemple l'utilisation des mails ENT.

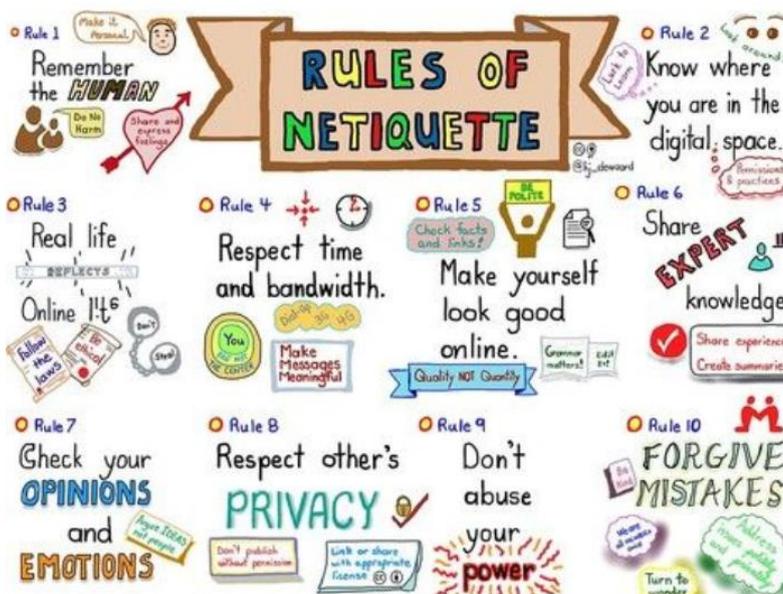
Règles communes à tous les établissements :

1. Respect et courtoisie, prise en compte des horaires (droit à la déconnexion),
2. Communiquer de manière privée (ne pas utiliser les RS publics),
3. Privilégier les outils mis à disposition par l'institution et/ou décidés en début d'année
4. Etablir des délais raisonnables pour une réponse ;
5. La charte de bonne conduite doit être facilement accessible par tous.

Cela pourraient être une charte de la communication.

Ces règles font parties de l'apprentissage de la communication.

REMARQUE : Utilisation de PIX : certification passée en terminale et troisième. Les enseignants stagiaires passeront aussi cette certification avec une mention « expert » pour les professionnels. Cette certification est réévaluée tous les 3 ans.



Sensibilisation à lutte contre les discriminations LGBT+

Les élus CAVL ont réfléchi aux problématiques de l'identité de genre. Ils souhaitent une meilleure prise en compte des questions relatives à l'identité de genre en milieu scolaire.

Ils signalent que certains lieux des établissements méritent une attention particulière :

- Les espaces d'intimité : toilettes, vestiaires. L'intimité et la sécurité des élèves doit y être assurée.
- Les espaces collectifs : cour de récréation, cantines scolaires, etc... Les injures homophobes y sont particulièrement présentes.
- Les activités physiques et liées au corps : EPS, piscine, etc...

En s'appuyant sur les premiers travaux de l'Observatoire académique de prévention et de lutte contre les discriminations LGBT+, le CAVL propose aux lycéens de l'académie un questionnaire qui permettra d'initier une réflexion.

L'idée est de récolter les observations des lycéens et de mobiliser les élus CVL pour préparer des actions de sensibilisation le 17 mai : journée mondiale contre l'homophobie et la transphobie.

Voici le questionnaire : QCM pour les 8 première questions (d'accord, pas d'accord, ...) Réponses libres pour la question 9.

1. Au lycée, je peux exprimer ma personnalité librement, sans subir de jugement.
2. Mon environnement scolaire permet d'être épanoui.
3. Il y a des violences physiques, verbales, morales liées à l'identité de genre dans mon lycée.
4. Il y a dans mon lycée des vestiaires, sanitaires mixtes ou neutres.
5. La pratique sportive est un espace de respect du corps et de l'intimité de chaque genre.
6. Les adultes du lycée adoptent les pratiques qui incluent tous les élèves.
7. Il y a dans mon lycée des actions visant à lutter contre les violences sexuelles et sexistes au sein des couples et des familles.
8. Je sais à qui m'adresser en cas de problème et je peux en parler.
9. Quelles actions pourraient être conduites le 17 mai pour lutter contre les discriminations et violences de genre ? (Murs d'expression, concours, écriture d'une charte, diffusion d'affiches, autres...)

[Une exploitation synthétique des 2844 réponses est présentée en annexe 2.](#)

Cette synthèse sera présentée par Pauline et Geoffrey au comité académique d'éducation à la santé et à la citoyenneté et à l'environnement, le 24 mai 2022.

Prochaine réunion du CAVL : Novembre 2022

Sylvain DISSON
Délégué académique à la vie lycéenne

